



Texte Christian Itty

DIURNES

AIGLE ROYAL : MORTALITÉ D'INDIVIDUS SUIVIS PAR GPS DANS DES PARCS ÉOLIENS

L'impact de l'éolien sur les grands rapaces est au centre de nombreuses préoccupations, et études. Le suivi des aigles royaux réalisé à l'aide de balises GPS permet de documenter deux cas de mortalité survenus dans l'Hérault.

Un certain nombre d'études existent désormais sur cette problématique, et notamment sur l'aigle royal. Cependant les contextes écologiques, géographiques, les caractéristiques des populations d'aigles mais aussi la configuration des parcs éoliens font qu'il est parfois difficile de généraliser certains résultats et enseignements obtenus ailleurs; par exemple aux États-Unis, en Écosse ou en Espagne où un certain nombre de publications existent sur ce sujet. Deux types principaux d'impacts sont admis: indirects (pertes de territoires, fragmentation des habitats, effets barrières...) ou directs (mortalités). De précédents travaux nous ont déjà permis de documenter des effets indirects sur des pertes d'habitats (voir Itty, 2017). Dans cet article nous revenons sur les enseignements des deux cas de mortalité d'aigles royaux dans des parcs éoliens en France, documentés dans le cadre de nos suivis GPS.

Le premier cas a eu lieu en juillet 2017 dans le massif de l'Hérault. Il s'est produit sur un parc construit en 2014 et constitué de deux lignes de sept éoliennes chacune. Il concerne un jeune aigle né en 2016 et en erratisme. L'analyse du contexte montre que lors de la collision, la visibilité était bonne et que l'oiseau connaissait le site et ses alentours qu'il fréquentait depuis de nombreux jours d'après les données de son GPS. Ces dernières semblent indiquer qu'il a percuté les pales lors d'une très probable action de chasse, l'oiseau perdant très rapidement de l'altitude dans son vol. Le deuxième cas de mortalité a eu lieu à quelques kilomètres sur le même massif héraultais, sur un parc éolien situé en ligne de crête et constitué de sept éoliennes. Il concerne cette fois-ci le mâle adulte du couple reproducteur local, ce qui est plus préjudiciable en matière de dynamique de population. Il connaissait lui aussi très bien le site qu'il côtoyait depuis 6 ans et les éoliennes construites

▲ Aigle royal.
© Helga Sorensen



au sein de son domaine vital. Le jour en question, en janvier 2023, il n'y avait pas non plus de brouillard ni de problèmes de visibilité. L'analyse du cas montre un vol d'approche classique (50 km/h) à hauteur de pale. Dans ces deux cas, les éoliennes étaient équipées de système de détection et d'arrêt (SDA), qui n'ont pourtant pas empêché ces mortalités de se produire. Grâce aux suivis GPS en France, nous avons pu documenter dans nos contextes et sur l'aigle royal des impacts indirects et des impacts directs liés à l'éolien. Sur les cas de mortalités, les catégories d'individus touchés et le comportement des oiseaux ne sont pas similaires. Ceci semble indiquer que tous les individus peuvent être touchés, locaux ou non, expérimentés ou moins, quelle que soit leur activité. Des points communs existent cependant: le contexte géographique d'implantation et la taille des parcs, la bonne visibilité lors des événements,

le fait que les deux oiseaux connaissaient l'emplacement des mâts qu'ils ne voyaient pas pour la première fois et la présence d'un SDA qui n'a pas évité la perte de ces individus. Rappelons néanmoins que les deux causes de mortalité principales, à part à peu près égales, chez l'aigle royal documentées lors des suivis GPS restent le braconnage (tirs et empoisonnements) et l'électrocution, mais que l'éolien représente une cause de mortalité qui vient s'ajouter à celles déjà existantes, contre lesquelles il convient de lutter.